

DOSSIER DE LA SEMAINE

LITIGE AVEC UN COMMERÇANT ?

LES RECOURS DU CONSOMMATEUR



C'EST COMBIEN ?

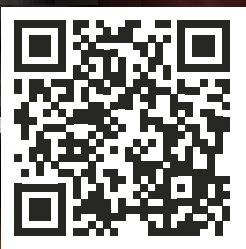
LES COÛTS MOYENS
DES MARCHÉS DE LA SEMAINE

LES PRODUITS DE SAISON

L'AVOCAT, POUR LE PLAISIR
DES PAPILLES

ASTUCES DE LA SEMAINE

AGRANDIR DES CHAUSSURES
NEUVES, MAIS PETITES



03 AU 10 MAI 2021



O t i b i

VOTRE BULLETIN HEBDOMADAIRE ÉCHO DES MARCHÉS, C'EST POUR VOUS !

Le bien que vous avez acheté est défectueux ? La livraison de votre colis tarde ? Le commerçant refuse d'appliquer la garantie offerte ? Il arrive même aux consommateurs les plus prudents de vivre des situations problématiques avec un commerçant. Non-respect des conditions contractuelles, problèmes liés au paiement... les causes peuvent être multiples. En tant que consommateur, vous disposez d'un ensemble de moyens afin de faire valoir vos droits. De la négociation au procès, en passant par le recours à une association de consommateurs légalement constituée, le consommateur peut procéder à plusieurs recours afin d'obtenir l'application de ses droits ou réparation du préjudice subi. Quels sont les recours possibles en cas de litige avec un professionnel ? Eléments de réponse dans LE DOSSIER DE LA SEMAINE.

Disponible à souhait en ce moment sur le marché, l'avocat est un fruit à la chair onctueuse qui est aussi bon pour les papilles que pour l'organisme. Zoom sur ce merveilleux fruit dans la rubrique PRODUIT DE SAISON.

Hélas, nous avons tous vécu ce moment très inconfortable où nos chaussures neuves nous font atrocement souffrir, car trop petites pour nous. Si vous êtes dans ce cas et que vous souhaitez gagner quelques millimètres, voire une demi-taille, suivez notre ASTUCE DE LA SEMAINE !

Pour terminer sur un sourire, rendez-vous dans notre rubrique « HUMOUR », pour démarrer la semaine dans la bonne humeur. Sans oublier la rubrique C'EST COMBIEN ? qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais. ECHO DES MARCHÉS, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie-Didice **BAH-KONE**
Secrétaire Exécutive du CNLVC



Ensemble c'est possible !

C'EST COMBIEN?

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

C'EST COMBIEN?
Les Coûts Moyens des Marchés



Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

	PRODUITS	COÛTS MOYENS FR/KG						TENDANCES DES PRIX	
		ABIDJAN	SAN-PÉDRO	BOUAKÉ	YAMOISSOUKRO	MAN	KORHOGO		
PRODUITS VIVRIERS	PRODUITS DE SAISON	IGNAME BÊTÉ BÊTÉ	350	300	300	350	500	350	▼
		IGNAME KLÉGLÉ	500	450	400	400	350	500	▼
		MANIOC	200	200	200	200	300	300	■
		POMME DE TERRE	500	400	500	500	600	500	▼
		PATATE DOUCE	200	250	500	400	200	200	▼
		MIL	400	400	300	350	400	350	■
		ARACHIDE DECORTIQUÉE	800	600	600	750	700	500	■
		HARICOT	600	500	550	-	400	600	■
		RIZ LOCAL (LONGS GRAINS)	400	500	450	400	375	350	▼
		RIZ LOCAL (BRISURES)	350	400	400	350	375	300	▼
		GOMBO Dioula	600	300	400	720	600	500	▼
		GOMBO Baoulé	600	300	400	720	600	600	▼
		PIMENT	1200	800	700	325	250	600	▼
		TOMATE TYPE SALADE	1300T	1000	700	750	900	1000	■
		AUBERGINE VIOLETTE	600	350	350	500	300	500	■
		AUBERGINE N'DROWA	400	350	200	500	300	400	▼
		OIGNON BLANC	500	350	300	400	-	500	▲
		OIGNON VIOLET - NIGER-BF	400	400	300	500	250	500	▲
		CHOU	300	250	350	600	600	500	■
		COURGETTE	300	400	350	400	200	300	■
	NAVET	750	700	600	500	600	700	■	
	HARICOT VERT	700	1200	1300	1000	2000	1000	▼	
	CONCOMBRE	300	300	300	300	500	350	■	
	BANANE DOUCE	350	300	300	350	400	400	▼	
	BANANE	350	400	200	300	500	500	▼	
	ANANAS	450	300	400	500	300	500	■	
	ORANGE	300	300	250	200	200	300	■	
	AVOCAT	600	300	400	500	400	600	▼	
	CITRON	300	400	875	875	700	700	▼	
	PAPAYE	300	400	200	100	200	600	▼	
	GINGEMBRE	550	500	300	500	300	500	■	
	PRODUITS HORS SAISON	GRAINE DE PALME	200	250	250	100	125	250	▲
IGNAME KPONAN		-	500	700	-	350	-	▲	
ASSAWA		-	400	400	300	-	-	▲	
CAROTTE		900	1000	1300	1500	1500	1000	▲	
POIVRON		600	1200	1000	1500	2000	1000	■	
PRODUITS FRAIS	BOUCHERIE	VIANDE DE BŒUF SANS OS LOCAL	3000	2800	2200	2400	2400	2200	■
		VIANDE DE BŒUF AVEC OS LOCAL	2500	2400	2000	2200	2200	1600	■
		VIANDE DE MOUTON LOCAL	3700	4000	3000	3500	4000	3000	■
		POULET DE CHAIR LOCAL	2100	2500	2000	3000	3000	2000	■
		ROGNON DE BŒUFS IMPORTE	1200	-	-	-	-	-	■
		PATTES DE BŒUF IMPORTES	1000	-	-	-	-	-	■
		FOIE DE BŒUFS IMPORTE	1400	-	-	-	-	-	■
		TRIPES IMPORTES	1500	-	-	-	-	-	■
		LANGUES DE BŒUF IMPORTEES	1500	-	-	-	-	-	■
		GESIERS DE POULETS IMPORTES	2500	-	-	-	-	-	■
		AILERONS DE DINDES IMPORTES	2500	-	-	-	-	-	■
		CROUPIONS DE DINDES IMPORTES	2000	-	-	-	-	-	■
		CUISSÉS DE POULETS IMPORTEES	2000	-	-	-	-	-	■
		CARPE NOIRE D'AQUACULTURE	2500	-	-	-	-	-	■
		POISSONNERIE	DORADE LOCALE	2500	-	-	-	-	-
	SOSSO LOCAL		3000	-	-	-	-	-	■
	CARPE NOIRE D'EAU DOUCE LOCALE		3000	-	-	-	-	-	■
	CARPE ROUGE LOCALE		3000	-	-	-	-	-	■
	BROCHET LOCAL		2600	-	-	-	-	-	■
	CREVETTE LOCALE		4000	-	-	-	-	-	■
	MAQUEREAU IMPORTE		1200	-	-	-	-	-	■
	MACHOIRON IMPORTE		1300	-	-	-	-	-	■
	CHINCHARD		1500	-	-	-	-	-	■
	CAPITAINE IMPORTE		2500	-	-	-	-	-	■
	THON BLANC NON SALE IMPORTE	1600	-	-	-	-	-	■	
DORADE IMPORTEE	1800	-	-	-	-	-	■		
SOSSO IMPORTE	2500	-	-	-	-	-	■		
CARPE NOIRE IMPORTEE	2000	-	-	-	-	-	■		

▲ PRIX EN HAUSSE
■ PRIX STABLES
▼ PRIX À LA BAISSE

Retrouvez plus d'informations sur le site www.cnlvc.ci



















Signalez tout contrevenant au **800 000 99** N°VERT GRATUIT

cnlvc
Centre National de
Lutte contre les
Vivres Contre
Ensemble c'est possible !



Le tableau de saisonnalité des produits vous donne un aperçu global des fruits et légumes que vous pourrez déguster tout au long du mois au meilleur rapport qualité/prix.

5 MAI

Fruits	Légumes	Féculents
Banane douce 	Oignon 	Igname klèglè/ bètè bètè 
Ananas 	Courgette 	Manioc 
Papaye 	Concombre 	La patate douce 
Mangue 	Chou 	Pomme de terre 
Avocat 	Gombo 	Maïs 
Citron 	Champignon 	Haricot 



L'AVOCAT, POUR LE PLAISIR DES PAPILLES

Disponible à souhait en ce moment sur le marché, l'avocat est un fruit à la chair verte et onctueuse qui est aussi bon pour les papilles que pour l'organisme. Zoom sur ce délicieux fruit.

BON POUR LE CŒUR

Les acides gras mono-insaturés de l'avocat jouent un rôle important dans la diminution du taux du mauvais cholestérol. Il joue donc un rôle positif dans la prévention des maladies cardiovasculaires.



BON POUR GARDER LA LIGNE

Varié vos huiles de cuisine en utilisant de l'huile d'avocat permettrait de réduire la graisse abdominale et, par la même occasion, diminuer les risques de syndrome métabolique, responsable de la prise de poids.

POUR BOOSTER LES PROPRIÉTÉS DES AUTRES ALIMENTS

Intégrer quelques tranches d'avocat à une salade permet à votre organisme d'absorber trois à cinq fois plus de caroténoïdes, des pigments présents dans certains végétaux, riches en provitamine A et en antioxydants.

BON COUPE-FAIM

Manger un demi-avocat frais à l'heure du déjeuner permet de réduire la sensation de faim de 40% pendant des heures. Les acides gras qu'il contient donnent rapidement au cerveau de celui qui le mange le signal de la satiété !

BON POUR LES CHEVEUX

Délicieux, l'avocat est un fruit bon pour l'organisme, mais aussi excellent pour l'épiderme et la fibre capillaire.



CONTRE LE DIABÈTE

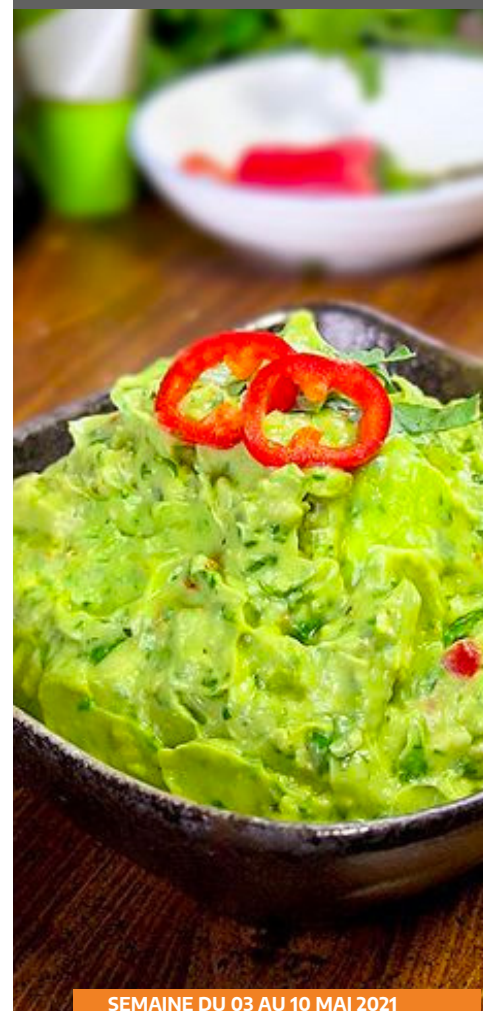
Riche en vitamine K, l'avocat diminue les risques de développer un diabète. Mélanger des légumes avec votre avocat frais permet de faire le plein de minéraux et vitamines..

Saisonnalité

Avril-juillet.

Zone de production

Sud (Azaguié) au Nord (Katiola) et au Centre (Bouaké, Dimbokro, Bouaflé).





La Rizière®



Tous accros à son goût unique !



**GRAND PRIX
ELU PRODUIT ET SERVICE DE L'ANNEE**
PAR LES CONSOmmATEURS



La Rizière, la source du bon riz





LITIGE AVEC UN COMMERÇANT ? LES RECOURS DU CONSOMMATEUR

Le bien que vous avez acheté est défectueux ? La livraison de votre colis tarde ? Le commerçant refuse d'appliquer la garantie offerte ? Il arrive même aux consommateurs les plus prudents de vivre des situations problématiques avec un commerçant. Non-respect des conditions contractuelles, problèmes liés au paiement... les causes peuvent être multiples. En tant que consommateur, vous disposez d'un ensemble de moyens afin de faire valoir vos droits. De la négociation au procès, en passant par le recours à une association de consommateurs légalement constituée, le consommateur peut procéder à plusieurs recours afin d'obtenir l'application de ses droits ou réparation du préjudice subi. Quels sont les recours possibles en cas de litige avec un professionnel ? Éléments de réponse.



De la négociation au procès, en passant par le recours à une association de consommateurs, le consommateur peut procéder à plusieurs recours afin d'obtenir l'application de ses droits ou la réparation du préjudice subi.

QU'EST-CE QU'UN RECOURS ?



De manière générale, il s'agit du fait d'en appeler à une tierce personne ou à une institution afin de faire valoir ses droits. Un recours peut être amiable ou contentieux. Un recours amiable est une tentative de conciliation, par laquelle deux parties entament une discussion dans le but de mettre fin au désaccord sans recourir aux tribunaux. A l'inverse, un recours contentieux est la procédure par laquelle une partie porte le litige devant un tribunal afin que le différend soit tranché par un juge.

LE RECOURS AMIABLE

Avant d'engager une procédure afin d'obtenir l'application de ses droits ou réparation du préjudice subi, le consommateur peut effectuer un recours à l'amiable afin d'obtenir gain de cause. En effet, si vous pensez que vos droits en tant que consommateur n'ont pas été respectés, vous devez d'abord vous adresser directement au professionnel concerné (commerçant, artisan, prestataires de service, professionnel libéral...) pour trouver une solution par le biais de la négociation qui pourra aboutir à une entente à l'amiable. Si cette négociation ne s'est pas avérée positive, vous pouvez passer à la deuxième étape du recours à l'amiable en envoyant une lettre au professionnel pour lui faire une mise en demeure.

La mise en demeure est une lettre officielle qui ordonne au destinataire de faire ou de ne pas faire quelque chose. Il peut s'agir, par exemple, de remédier à un problème, de payer une somme d'argent ou de respecter un contrat. L'expression « mise en demeure » doit être utilisée de manière explicite. Cette lettre doit mentionner les coordonnées des deux parties, le motif de la mise en demeure, le montant dû ou l'obligation de faire ainsi que le délai laissé au professionnel pour s'exécuter. Dans le cas du recours à l'amiable, les services d'un avocat sont facultatifs.

LE RECOURS JUDICIAIRE

Selon la nature du litige, le consommateur a trois procédures à sa disposition :

- La demande en injonction de payer ou de faire pour obtenir le paiement d'une somme qu'on lui doit ou l'exécution d'un contrat ;
- La demande de convocation ou déclaration du greffe pour que le juge convoque le professionnel concerné ;
- L'assignation par un acte d'huissier.

De plus, le consommateur peut accélérer la procédure en demandant un référé. Dans le recours judiciaire, quel que soit la procédure adoptée, l'assistance d'un avocat est vivement recommandée.



MINISTRE DES MINES,
DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



N° 0379 /MMPE/DGH/SESES

Abidjan, le 30 AVR 2021

PRIX MAXIMA DE DETAIL DES PRODUITS PETROLIERS

Période du 1^{er} au 31 mai 2021

I. Prix valables sur l'ensemble du territoire national

Produits	Prix	
Super sans plomb	: 615	F CFA/Litre à l'ambient
Gasol moteur	: 615	F CFA/Litre à l'ambient
Pétrole lampant	: 555	F CFA/Litre à l'ambient
Gaz Butane		
Bouteille de 6 kg	: 2 000	F CFA
Bouteille de 12,5 kg	: 5 200	F CFA
Bouteille de 15 kg	: 6 965	F CFA
Bouteille de 17,5 kg	: 8 125	F CFA
Bouteille de 25 kg	: 11 610	F CFA
Bouteille de 28 kg	: 13 000	F CFA

II. Prix valables dans le District d'Abidjan

Produits	Prix	
DDO	: 497	F CFA/kg
DDO exonéré	: 444	F CFA/kg
Fuel oil 180	: 414	F CFA/kg
Butane vrac industriel	: 509,822	F CFA/kg
Bouteille de plus de 28 kg	: 509,822	F CFA/kg



Ces prix doivent être affichés pendant toute la période de validité. Tout contrevenant s'expose aux sanctions en vigueur.

AGRANDIR DES CHAUSSURES NEUVES, MAIS PETITES



Hélas, nous avons tous vécu ce moment très inconfortable où nos chaussures neuves nous font atrocement souffrir, car trop petites pour nous. Si vous êtes dans ce cas et que vous souhaitez gagner quelques millimètres, voire une demi-taille, suivez notre astuce de cette semaine

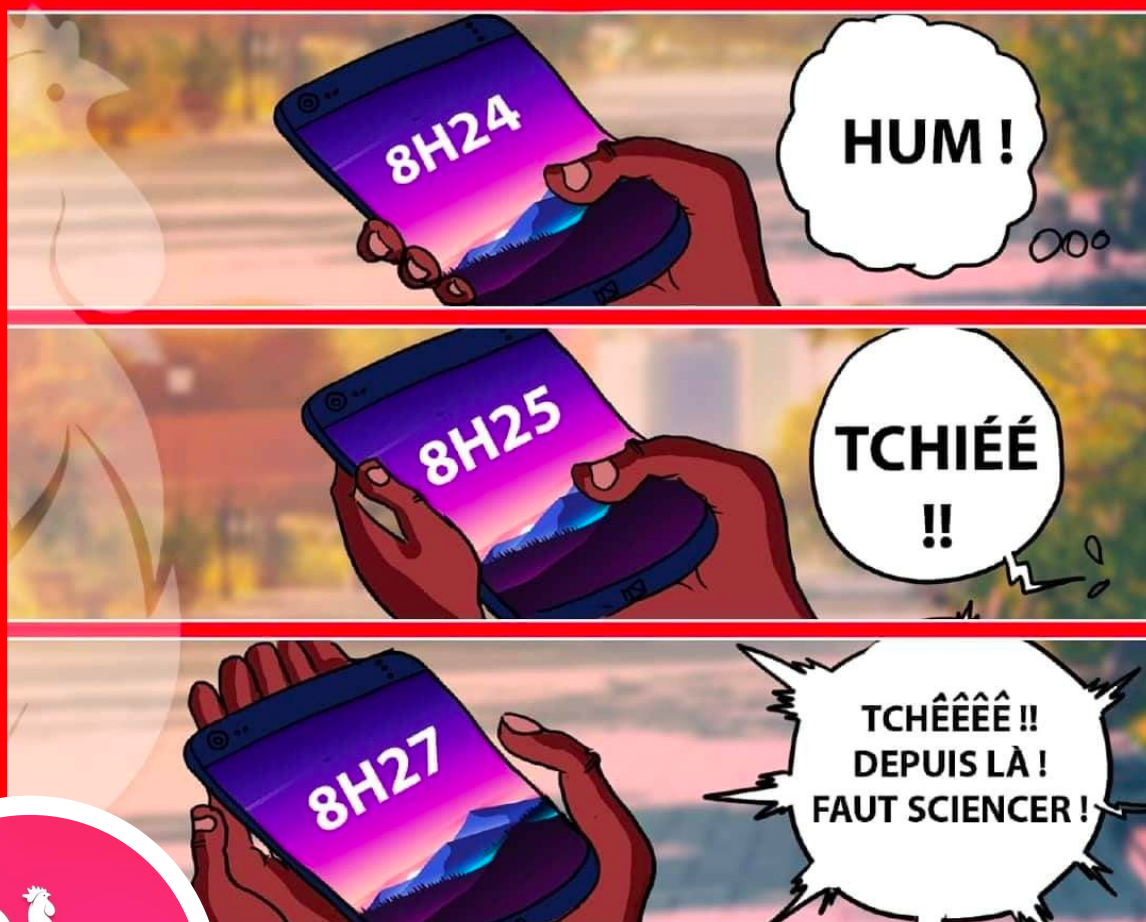
- Remplissez d'eau bien chaude deux sacs congélation.
- Placez-les dans vos chaussures une journée entière ou toute une nuit.
- Retirez les deux sacs de congélation le lendemain.

Voilà : les chaussures seront assouplies et agrandies.



RAMADAN, CEUX QUI REGARDENT L'HEURE TOUT LE TEMPS

Ceux qui regardent l'heure tout le temps ...



[f allonsseulementcocorico](#)



Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible !



Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : Dr Ranie-Didice BAH-KONE

+225 27 22 52 68 17

r.bah@cnlvc.ci

Localisation : 2 Plateaux, carrefour Las-Palmas

www.cnlvc.ci

 Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

 N° vert : 80 00 00 99

Editeur :

Ministère du Commerce
et de l'Industrie

Rédacteur en Chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Régie : MOUSTIK SARL

Standard : +225 27 22 41 16 62

Email : info@moustik.ci

Localisation : 2 Plateaux vallons - Rue des Jardins

Production et distribution : COM'ON

Rédaction : Oumar NDAO, Marie-Emile KABLANTCHI